L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 12 AVRIL 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WERLE & Cie
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 12 AVRIL.

Pour le Rhin aux arrivées et des départs, celle des bateaux-poste, dépêches et correspondances, et ce qui concerne spécialement du port en général, voir la partie locale.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'ordre, voir aux annonces.

Par C. E. Pavie—A la bourse des Négociants et des Encanteurs, coin de terre bornée par les rues Broad, Pavée, Girod et Dorgenois. Un lot de terre rue Toland, entre Girod et Quartier. Un terrain entre les ruelles Crapo, entre Esplanade et Union. Un lot de terre Girod, avec une maison d'habitation, rue des Rigolets, Esplanade. Un terrain avec une maison rue Roman, entre Dumaine et St-Philippe, ainsi que d'autres propriétés dont on trouvera la description dans l'annonce.

Par B. Turpin 10 heures, au magasin de la Bourse, No 5 rue Toulet, vins rouge en barriques, vins de Porto, madère, sherry, vermouth, champagne, arack, cordial, bass, annonces, &c. &c.

Par E. Real Co.h leur salle d'encan—20 barriques vin rouge, diverses bottes, seilliers et bouteilles, &c. Et au No 37 Vieille Levée, un magasin des importations, cordages, chaînes, ancres et chevrette.

Par J. C. Ba—h en salle d'encan, rue Bienville—grande collection de meubles, literie, &c.

Par B. Bur—h au No 38 de la rue Bienville, marchandises avariées.

Par J. P. Jones—au No 52 de la rue Gravier, 241 bouteres, fruits secs, hamacs et autres conserves dans des boîtes.

Par la vente de même—cadrans—farine, saindoux, jambon, lard, &c.

Par E. Chiba—à Algar, à cinquième du déraccordre du 24 Dist.—la recherche de Miss Vve Lestrade.

Par Mooney & Brun—à leur salle d'encan—une grande lot de chaises.

Par Hoyt & Marks, au No 26 de la rue de Chartres habillement Empire de salon.

Par Vial & Co, au No 16 de la rue de Chartres marchandises sèches d'usagères et de pays.

Par D. Morgan—au magasin No 67 rue des Magasins, quincaillerie, outillerie, &c.

L'intervention démocratique.

Les divers amis du parti de la démocratie nationale ont recommandé pour ce soir afin de procéder à la nomination des délégués à la Convention générale qui doit se réunir vendredi. Cette réunion aura pour mission de choisir les candidats du parti pour les élections de paroisse doivent avoir lieu en mai prochain.

Le seul but à agir de remplir notre devoir en caractérisant, mais elles ont une importance réelle, elle se rattachent toutes à l'administration de toutes dans la paroisse, et tous les cinq sont intéressés à ce qu'elles soient confiés des hommes capables et intègres. Nous engageons donc tous les électeurs à prendre part aux assemblées préparatoires qui doivent avoir à la désignation des candidats. Il y aura aussi un shérif, un avocat de district, un *assr*, des greffiers pour les six cours de district des collecteurs et des assesseurs d'Etat et signes de poids. Un grand nombre de candidats sont les rangs : on trouvera dans nos colonnes la liste de ceux qui ont déjà annoncé et plusieurs autres doivent se produire à la confiance des électeurs, sans certains cas, les choix seront dictés par préférences personnelles. Nous avons remarqué que dans les élections municipales l'élément de la population n'avait ni qu'une faible part dans les nominations aux emplois et nous espérons que cette fois la même réalité ne se verra pas dans le choix de la section.

La nomination pour le shérifat paraît devoir vivement disputée par les quatre candidats qui chacun des titres à faire valoir en leur faveur.

Charles Bienvenu, le titulaire actuel, est incontestablement un shérif qui a donné la plus entière satisfaction à ses administrés. Membre distingué du barreau, légiste instruit, il a voulu que ses lumières contribuer, aussi bien que les justiciables, trouvent qu'à se louer de lui, et il y a réussi. Le mérite dont il a administré les affaires de la ville a fait taire les plaintes si fréquentes auxquelles donnait lieu la liberté illimitée de son prédécesseur. Bienvenu a enfin de nombreux amis qui apprécient chaudement sa nomination.

Diverses communications qui ont paru dans nos colonnes, sont fait valoir les titres qui appuient la candidature de M. John L. Lewis au shérifat, dont il a déjà exercé les fonctions, il a un certain nombre d'années.

Comme on le voit, le shérifat n'est pas des deux seuls, à l'époque de la prise de la ville, est également candidat, et l'exil qu'il a subi sera marqué comme un de ses droits aux sympathies des électeurs.

Le général Harry T. Hays sera un concurrent sérieux pour ses compétiteurs; car, à la juste popularité dont il jouit, se joint au qualité de rudes désagréments du barreau.

Quel que soit celui des quatre candidats que vous pensez le nommer que la convention de parti, nous avons à l'avance, la satisfaction de voir que le choix ne saurait être mauvais. Nous espérons qu'il en sera de même pour les autres fonctions, car il y a sans de même bonheur pour les candidats présentés pour que la convention puisse faire d'excellentes nominations.

Les proclamations à venir.

Le *Louisville Journal* trouve que la proclamation de la paix par le Président est beaucoup trop que ce n'est pas encore assez. Il faut, dit le *Journal*, et nous sommes de son avis, une proclamation pour rappeler chaque acte extra-légale qui a été pris envers la paix pour amie de son état de guerre avec les États-Unis. La proclamation de la paix impliquant nécessairement une restauration de droits injustement abrogés. Et la suspension de *writ de l'habeas corpus* doit être rappelée, par proclamation spéciale. La recommandation de cette liberté individuelle est, sans aucun doute, la principale de toutes les lois, et elle la mesure qu'il est reconnu par le gouvernement que le pays n'est plus en guerre. Le gouvernement n'est-il pas nécessairement et légalement obligé de restaurer cette première liberté de citoyen dans son indépendance violée par l'autorité exécutive, indépendance à laquelle il *fait* constamment seule petit mettre des lois?

Il ne paraît signifié bien autre chose : la proclamation signifie aussi amnistie. On ne peut concevoir, en effet, une restauration sans amnistie, car une amnistie ne s'applique qu'aux offenses politiques commises envers le gouvernement.

Le gouvernement triomphant, le peuple ne se montrant, l'amnistie vient d'elle-même comme la paix, et comme la rétablissement des libertés générales non plus que la paix.

Comprendrait-on une paix avec le maintien de l'*habeas corpus*, les sentences et exécutions politiques et les tribunaux militaires? Non, rien de cela n'est plus possible. La paix, et avec le développement de fait que le crime dans le pays et sur toutes les parties. Sur quel, honorait-on maintenant un tel exception et le règne de la loi martiale! Cela a pu être et était bon sur la guerre, la guerre n'ayant cessé, la base manque et partout légale reprend son empire. La proclamation devait le développer à cette époque de la légion, sans le dire. Il faut donc d'autres proclamations viennent affirmer explicitement les conséquences les privations pendant la première, la proclamation rétablir le *writ d'habeas corpus*, une autre proclamation pour l'amnistie, une troisième proclamation pour abolir la loi martiale portant elle est établie, enfin une quatrième proclamation pour rétablir toutes les mesures particulières exercées par les États Confédérés depuis la proclamation de la paix, inconstitutionnelles établi l'absence forcée des représentants du Sud, fois du Congrès par le Congrès même, un pas pris.

Le Dr. E. de Pyle.—Le docteur Pasteur vient d'approuvé dans la fabrication de ce remède un progrès plus rien à désirer, en ce qu'il peut se de toutes les maladies nerveuses dont le type d'épuisement. Les médecins, en employant le remède de Pyle, dépensement matériel épuisé qu'on remplacement les nerveux jamais ordinaires; une livre de premier équivalent à trois livres de ceux-ci. Elle offre, avec une livre de P. O. E., un an fait d'un traitement savon mou, que rien ne surpasse ne pour la blanchissage. Le dépôt de Pyle est en vente chez A. D. Gaudet, 49 et 51, Vieille-Levée.

L'ouverture démocratique.

Les divers amis du parti de la démocratie nationale ont recommandé pour ce soir afin de procéder à la nomination des délégués à la Convention générale qui doit se réunir vendredi. Cette réunion aura pour mission de choisir les candidats du parti pour les élections de paroisse doivent avoir lieu en mai prochain.

Le seul but à agir de remplir notre devoir en caractérisant, mais elles ont une importance réelle, elle se rattachent toutes à l'administration de toutes dans la paroisse, et tous les cinq sont intéressés à ce qu'elles soient confiés des hommes capables et intègres. Nous engageons donc tous les électeurs à prendre part aux assemblées préparatoires qui doivent avoir à la désignation des candidats. Il y aura aussi un shérif, un avocat de district, un *assr*, des greffiers pour les six cours de district des collecteurs et des assesseurs d'Etat et signes de poids. Un grand nombre de candidats sont les rangs : on trouvera dans nos colonnes la liste de ceux qui ont déjà annoncé et plusieurs autres doivent se produire à la confiance des électeurs, sans certains cas, les choix seront dictés par préférences personnelles. Nous avons remarqué que dans les élections municipales l'élément de la population n'avait ni qu'une faible part dans les nominations aux emplois et nous espérons que cette fois la même réalité ne se verra pas dans le choix de la section.

La nomination pour le shérifat paraît devoir vivement disputée par les quatre candidats qui chacun des titres à faire valoir en leur faveur.

Charles Bienvenu, le titulaire actuel, est incontestablement un shérif qui a donné la plus entière satisfaction à ses administrés. Membre distingué du barreau, légiste instruit, il a voulu que ses lumières contribuer, aussi bien que les justiciables, trouvent qu'à se louer de lui, et il y a réussi. Le mérite dont il a administré les affaires de la ville a fait taire les plaintes si fréquentes auxquelles donnait lieu la liberté illimitée de son prédécesseur. Bienvenu a enfin de nombreux amis qui apprécient chaudement sa nomination.

Diverses communications qui ont paru dans nos colonnes, ont fait valoir les titres qui appuient la candidature de M. John L. Lewis au shérifat, dont il a déjà exercé les fonctions, il a un certain nombre d'années.

Comme on le voit, le shérifat n'est pas des deux seuls, à l'époque de la prise de la ville, est également candidat, et l'exil qu'il a subi sera marqué comme un de ses droits aux sympathies des électeurs.

Le général Harry T. Hays sera un concurrent sérieux pour ses compétiteurs; car, à la juste popularité dont il jouit, se joint au qualité de rudes désagréments du barreau.

Quel que soit celui des quatre candidats que vous pensez le nommer que la convention de parti, nous avons à l'avance, la satisfaction de voir que le choix ne saurait être mauvais. Nous espérons qu'il en sera de même pour les autres fonctions, car il y a sans de même bonheur pour les candidats présentés pour que la convention puisse faire d'excellentes nominations.

Liqueur Pacifique No 33, L. O. O. F.

Les membres de cette loge sont invités à se réunir à l'enterrement de notre regretté frère, T. BURKE, décédé hier, matin, à l'âge de 36 ans.

Les membres survivants sont requis de se joindre à M. J. Jefferson City; le corps partira de la maison mortuaire, rue Live Oak et Marengo.

Par ordre de C. M.
THOS. BOOTH,
Secrétaire.

Lundi—1

DÉPART POUR LE HAVRE.
MARDI, 16 avril sans remise.

La barque française BORDELAIS, sera en vue pour le gouvernement. Lundi et partira positivement Mardi 16 avril. Les passagers sont priés de se trouver à bord. Il reste encore quelques places disponibles.

S'adresser à bord.
W. R. BUDDENDORFF.

LUNETTES.

Les personnes dont la vue est affaiblie trouveront chez M. C. DUHAMEL, 61 rue de Chartres, des verres qui les soulageront et les conserveront.

M. C. Duhamel reconnaissant particulièrement sur vos yeux, applique ses connaissances spéciales à l'expérience de plusieurs années à démontrer et à les plus aisés aux yeux de tous. Il a obtenu de nombreux certificats de satisfaction qu'il expose. Il engage aussi le public à examiner par lui-même avant d'acheter ailleurs. Il a un très grand nous, il est bon de le rappeler, pour ceux qui ont besoin de lunettes, que le prix n'en est pas plus élevé dans notre partie du monde, et que l'on est toujours certain de trouver chez lui des verres de qualité supérieure. Il engage aussi le public à remarquer que la vue étant une chose très précieuse, il est bon de ne pas prendre légèrement ses intérêts. Il espère que le public voudra bien lui continuer sa confiance et 75 cts pour la prime légèrement fermente.

Il y a en maintenant un fort stock de cercles de toutes sortes, qu'il vend à des prix bas, ainsi que des montures, de toutes les dernières nouveautés. Il a aussi des articles n'épuisent presque pas de la demande. La sucre de Cuba se vend au détail, depuis lentement, à 12½ à 13 cts la livre pour le No 13, 14 et 15 cts pour le No 15. La mélasse, par cargaison, est cotée à 65 à 70 cts le gallon; le lots moindres à 75 cts et au détail à 85 cts le gallon.

Les billets de banques sont restés fermes aux prix antérieurs. Il n'en est vendu de la banque de l'Etat de la Louisiane, mais à des conditions qu'on ignore.

Nous cotons encore les billets de la banque de la Louisiane à 60 à 61 et 62 à 64 cents à la piastre; Banque de la Louisiane, 80 à 81 et 85 à 85;

Banque des Marchands à 78 à 80 et 82 à 85.

Banque de la Nouvelle-Orléans à 88 à 90 et 91 à 92.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 11 avril 1866.

COTON.—Ce matin, à l'ouverture du marché, la demande a été modérée et faite en majeure partie pour des chiffres au-dessous des vues des lecteurs dont la confiance a été retrempée par la décroissance de chiffre des arrivages. Toutefois, il n'est effectué que quelques ventes à des prix en quelque sorte plus faciles que ceux d'hier. Plus tard, ce pendant, une amélioration décidée, opérée dans la demande, a permis de donner des nouvelles favorables des Mont Black, ces ventes donnent de la fermeté aux prix, maintenue y avoir produit l'amélioration décidée. Partant, nous cotons l'ordinary à 28 à 30 cts, le good ordinary à 31 à 33 cts, le low middling à 34 à 35 et le middling à 36. En même temps nous faisons remarquer que les cotons d'aujourd'hui ne font pas la comparaison avec ceux d'hier. Plus tard, ce pendant, une amélioration décidée, opérée dans la demande, a permis de donner des nouvelles favorables des Mont Black, ces ventes donnent de la fermeté aux prix, maintenue y avoir produit l'amélioration décidée. Partant, nous cotons l'ordinary à 28 à 30 cts, le good ordinary à 31 à 33 cts, le low middling à 34 à 35 et le middling à 36. En même temps nous faisons remarquer que les cotons d'aujourd'hui ne font pas la comparaison avec ceux d'hier.

Stock en mains le 10 avril		592757
Arrivés depuis samedi		171304
		764061
Expédié aujourd'hui	2654	
Expédié précédemment	558103	
		560757
Stock en mains le 12 avril		203304

SUCRE ET MÉLASSE.—Il n'est rien arrivé depuis hier. Le marché ne manque pas calme mais ferme. Il y a en secondes mains un fort approvisionnement de sucre, mais il n'y en a que bien peu de premières mains. Il n'est vendu aujourd'hui 90 boucauts de sucre de la Louisiane, bon commun à 11 cts la livre. A l'encan 24 boucauts vergeoise, 5 boucauts de Louisiane inférieur ont changé de mains à 10¼ cts, 7 à 10¾, 7 à 10 5/16 et 5 à 10¾ cts et 5 à 10 7/16 cts la livre. Il n'y a en maintenant bien peu en point de mélasse disponible. Le marché reste ferme aux prix de demande, et il ne s'en est fait aucune vente aujourd'hui. Les dernières ont eu lieu à 65 cts le gallon pour la commune et 75 cts pour la prime légèrement fermente.

Il y a en maintenant un fort stock de sucre de Cuba, mais il n'y a pas, ou pas de mélasse, et ces deux articles n'éprouvent presque pas de la demande. Le sucre de Cuba se vend au détail, depuis lentement, à 12¼ à 13 cts la livre pour le No 13, 14 et 15 cts pour le No 15. La mélasse, par cargaison, est cotée à 65 à 70 cts le gallon; les lots moindres à 75 cts et au détail à 85 cts le gallon.

Les billets de banques sont restés fermes aux prix antérieurs. Il n'en est vendu de la banque de l'Etat de la Louisiane, mais à des conditions qu'on ignore.

Nous cotons encore les billets de la banque de la Louisiane à 60 à 61 et 62 à 64 cents à la piastre; Banque de la Louisiane, 80 à 81 et 85 à 85;

Banque des Marchands à 78 à 80 et 82 à 85.

Banque de la Nouvelle-Orléans à 88 à 90 et 91 à 92.

Compagnie d'Assurances Germania
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Bureau No 138, rue Carondelet, entre St Charles et Camp.
Capital $200,000.
Avec privilège de le porter à $500,000

CETTE Compagnie assure contre l'incendie les risques de Mer, de Terre et de Rivière; elle rend de prompt aussi compliquant sur les primes et les pertes d'après.

C. F. FORSTER, Vice-Président.
D. MICHEL, Président.
E. MAIRE, Secrétaire.

G. H. Rimer, W. B. Schmidt, A. Lanata, A. Brahn, H. Zehnbrier, Th. Bonn, F. Kloppp, C. Bonn, F. Fink, W. Talmarin, D. Michel, Alex. Kennig, 12 avril—m 25

Fusils! Fusils!
900 FUSILS DE CHASSE,
Fabrique de St-Etienne, et garantie.
A vendre en quantités, au gré des acheteurs, par
A. BELLAIRE,
13 avril—M PP 42 rue Vieille Levée.

EN débarquement des navires *Augusta* et *Constance*, de Bordeaux :
25 barriques VIN ROUGE Médoc,
50 do do Bonnefillon,
30 do do St-Emilion,
20 do do Côtes de Bourg pour famille,
125 caisses do do
100 do do Bourg,
100 do do Graves d'Ambarès,
50 VIN BLANC Sauterne, Barsac et Portets,
100 ABSINTHE Pernod,
20 CERISES à l'eau de vie,
20 ARCIS do do
EN MAGASIN :
20 demi-barriques VIN ROUGE Côtes de Bourg,
2000 caisses do Graves d'Ambarès'
200 do do Blanquefort,
100 do ABSINTHE Pernod,
200 do SARDINES 1/4 "Jollivet"
A vendre par J. & J. TARDOS.
13avril—M.F.P. 65, rue Vieille Levée.

Sardines! Vins! Vinaigre! Fruits! &c.
180 caisses de 100/4 boites SARDINES, marques
50 do de 100/4 boites SARDINES, marques
100 barriques VIN rouge, marque P. Clermont & Co.
50 do VINAIGRE, do do
50 barils VINAIGRE, do do
50 caisses FRUITS assortis à l'eau-de-vie, marque
50 do CORDIAUX assortis, articles supérieurs.
100 barriques ANISETTE, marque Marie Brisard,
100 do WHISKY (3 années).
100 barriques ANISETTE, marque Marie Brisard,
En débarquement des barques *Augusta* et *Jupiter*, arrivées du Bordelais.
A vendre par PIROGUE FRERES.
13avril—1t,14,16,avril Rue de la Vieille Levée, No 62 et 64.

ATTENTION.
Les soussignés, ayant été nommés par M. P. Bodet, exécuteur testamentaire de feu Jean Bodet, de la succession, ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont établi leur bureau au No 5 rue Toulet, où ils seront toujours prêts à recevoir les propositions qui leur seront faites pour la vente de la succession.
P. BODET,
J. BODET.
13avril—1m

VENTE DE DROGUES.
Le continuation de la vente de droguerie de la succession de feu Jean Bodet, aura lieu aux Halles, rue Chartres et Toulouse, aux lieu LUNDI prochain, 16 courant, et les jours suivants jusqu'à matière de stock.
Des CATALOGUES seront prêts à être livrés aux acheteurs à partir de MARDI, à midi, au bureau des Receveurs, No 94, rue de Chartres et à la Pharmacie.
Dimanche. HENRI GUTIERREZ, encanteur.

Etat civil.
DÉCÉDÉS.—Du 11 avril.—Mary Ann Hall, 45 ans, native de Virginie.
Du 12 avril.—Jean Bte Bonnet, 70 ans, native de France.
Enfant de couleur, 1 an.
Enfant de couleur, 1 an.
Enfant de couleur, 1 an